

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU *REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2012*

Convocations du 12 FEVRIER 2012

Présents : Henri- Victor TOURNIER, Gilbert ADAMEC, Yann MORAND, Muriel LE SOBRE Sébastien CETTOUR – CAVE, Yvette GUILLEREY , Christian PIGNIER , Gérard THILLIER

Excusé : Philippe BOTU, ROBERT Gilles, Frédéric RENEVIER ,

Secrétaire de séance : Yann MORAND

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour l'embauche d'une ATSEM remplaçante et le déneigement de l'entreprise UNIVERT. Le Conseil Municipal accepte.

1/ ASSAINISSEMENT : liaison LA MOILLE A RICHEBOURG + ANTENNE COLERIN

Travaux attribués au groupement d'entreprise SOCCO-GIROD pour un montant de 421 700 €. Ce chantier faisait partie du programme de travaux présenté au SMDEA en 2011, mais le SMDEA avait demandé à ce que les travaux soient faits sur 2012.

Montant subvention attribuée par SMDEA 126 510 € soit taux de subvention de 30 % .

2 Traversées de route sur 3 ont été faites . Interruption de chantier en raison de la neige et du froid. Reprise des travaux le 05 mars 2012.

2/ ESSAIS DE GARANTIE DE LA STATION D'EPURATION DE COUVALOUP

Début des essais le 22 février .

Sont présents : MSE (entreprise attributaire du marché de construction de la STEP, Lyonnaise des Eaux (exploitant) et APAVE (bureau de contrôle) .

M. THILLIER et M. PIGNIER suivent la mission de l'APAVE.

Rapport d'APAVE attendu courant Avril.

3 / PROCEDURE BATIMENT COMMUNAL LA FRUITIERE , LA MOILLE

La procédure est suivie par les adjoints (Yann MORAND et Gilbert ADAMEC) .

Maître FAVRE avocat à Evian est en charge du dossier .

La volonté de la commune est toujours de faire régulariser la situation des occupants en proposant des baux à chacun.

L'appartement et le studio qui étaient libres ont été loués à une famille depuis fin Janvier.

Les baux sont en cours d'élaboration pour les autres occupants .

4 / PROJET DE CENTRE DE LOISIRS

L'architecte FOREL (qui a travaillé sur la nouvelle école) a été consulté et doit fournir des plans et chiffrage du 2^{ème} étage du bâtiment Don Bosco pour un éventuel aménagement.

Une classe pourrait être créée au 2^{ème} étage ce qui permettrait de libérer le rez de chaussée pour la cantine et le centre de loisirs en période de vacances scolaires.

5 : EMBAUCHE ATSEM REMPLACANTE

Le Conseil Municipal approuve l'embauche de Sonia BEAUREPAIRE pendant l'arrêt maladie d'Annie TOURNIER . Mlle BEAUREPAIRE est embauchée en CDD du 27 Février au 05 Juillet (vacances scolaires).

6 / DENEIGEMENT : ENTREPRISE UNIVERT

En complément du déneigement des services techniques communaux , l'entreprise UNIVERT a été retenue au tarif de 40 € HT, majoration pour heures de nuit et week end.

7 / QUESTIONS DIVERSES

- Installation de 3 toilettes (ancienne école , salle des fêtes , toilettes publiques : et remplacement d'un ballon d'eau chaude défectueux à l'école.

- Electrification de la station d'épuration de Couvaloup : conformément au programme initial , le SYANE (anciennement SELEQ) a réalisé les travaux , charge à la commune de s'acquitter de sa part de financement sous forme d'annuités au nombre de 20. (soit 4157€/ an) .

Le maire
HV TOURNIER

La prochaine réunion est fixée au VENDREDI 23 MARS 2012 à 20 h 30